

BUREAU du Comité Régional

Samedi 13 Septembre 2025

Maison Régionale des Sports à TOMBLAINE

Réunion en présentiel

Compte-rendu de réunion

Présents : Florian MORIZOT, Marie-Christine HACQUARD, Francis BUCHWALTER, Thierry KASZTELAN, Alain GHILONI, Jean-Luc RICHARD, Jimmy POIVRE ;

Excusé : Robin BEAUDET

Invitée : Noéline DELBOVE en sa qualité de MTT

Début de la réunion : 09H30

Rappel de l'Ordre du Jour

- Informations générales
- Épreuves prioritaires
- Budget prévisionnel CRCX / CR piste
- Frais des bénévoles / intervenants
- Proposition organigramme septembre 2026
- Site internet
- Divers (Comptes rendus, achat tenues salariés-élus, accords frontaliers)

1. Informations générales

1.1 Statistiques licences au 31/08/2025

Évolution entre 31/08/2024 et 31/08/2025. Référence : 30/09/2024							
	A - Licences 30/09/2024	B - Licences 15/02/2024	C - Licences 15/02/2025	Différence C - B	Evolution en %	Différence C - A	% C / A
GRAND EST	7 151	7 142	7 307	165	2,31 %	156	102,18 %
F.F.C.	107 648	107 510	109 843	2 333	2,17 %	2 195	102,04 %

Le nombre de licenciés du Comité Grand Est au 31/08/2025 est de **7.307**. L'évolution des licences de date à date (au 31/08/2025) est de **+ 2,31 %** (2,17% au niveau national), soit **+ 156** licenciés par rapport au 31/09/2024.

Pour mémoire l'objectif au 31/09/2025 est d'atteindre **+ 200** licenciés.

1.2 Bilan Sportif

Depuis fin juin, le Président rappelle quelques résultats obtenus par nos licenciés régionaux au niveau national et international :

- Trophée de France des Jeunes Vététistes : Victoire de la sélection régionale ;
- Championnat de France de l'Avenir Route : Titre d'Amandine MULLER en CLM Espoirs F devant

sa sœur Solène MULLER ; en CLM Mixte 3^{ème} place pour la Sélection Grand Est et 2^{ème} place pour Lise REVOL pour la course en ligne

- Championnat du Monde Route : Titre pour Lise REVOL membre de l'équipe de France de CLM

Le Bureau félicite les athlètes ainsi que le Staff qui a contribué à ces excellentes performances.

1.3 Prise de fonction de Noéline DELBOVE, MTT d'Etat CTR

Le Bureau souhaite la bienvenue à Noéline DELBOVE, professeure de sport, affectée à compter du 1^{er} septembre 2025 au Comité Régional Grand Est en qualité de MTT/CTR.

En concertation avec le Président du Comité Régional, la lettre de missions sera établie dans les prochaines semaines par la DRAJES et la DTN de la FFC.

Noéline DELBOVE exprime sa satisfaction de retrouver le Comité Régional qu'elle a quitté il y a deux ans suite à la réussite au concours de Professeure de Sport. Elle profite de la réunion du Bureau et du CRPD pour rencontrer les élus du Comité Régional et les Présidents de Comités Départementaux. Elle prendra contact également avec les Présidents des Commissions Régionales et reste à l'écoute et à disposition pour échanger sur les besoins et demandes des différents acteurs du Comité Régional.

Le Président et le Bureau se félicitent de cette nomination, très attendue depuis le départ de Julien XIBERRAS en 2022.

1.4 Sites FFC Labellisés

Le Bureau fait le point sur les visites des sites labellisés FFC répertoriés dans le Grand Est. Elles sont réalisées par les salariés des Comités Départementaux du Bas Rhin et des Vosges qui refacturent la prestation au Comité Régional, ainsi que par notre chargé de développement et un vacataire.

Les outils de suivi et de gestion ont été mis en place, et la totalité des sites ont été évalués. Les comptes-rendus de visite seront transmis dans les délais à la FFC pour la fin du mois de Septembre.

Le versement de la quote part régionale sera reversée au Comité Régional au plus tard en Avril/Mai 2026.

1.5 Location JUMPY

Le président fait part de la demande du CS THIONVILLOIS pour le prêt d'une SKODA Superb et du Jumpy pour le Tour de Moselle qui se déroulera du 19 au 21 septembre.

Il précise que la Superb étant à rapatrier sur Tomblaine, cela engendrerait des frais complémentaires et propose de mettre à disposition uniquement le Jumpy au club organisateur au tarif habituel de 0,20 €/Km

Décision

Le Bureau décide de mettre à disposition du CS THIONVILLOIS le Jumpy au tarif de 0,20 € du Km pour le Tour de Moselle.

Un état des lieux du véhicule sera effectué avant remise des clés et après restitution.

1.6 Système de Visioconférence

Le Président indique que le Système de Visioconférence est à ce jour complètement opérationnel. Il permettra de tenir des réunions à distance dans des conditions optimales.

Le paiement du solde de la facture sera à régler à réception, le montant total de la commande est de 5.875 €.

1.7 Réunion du Personnel Administratif au siège de la FFC

Le président rappelle que la réunion annuelle du Personnel Administratif des Comités Régionaux se tiendra au siège de la FFC les 17 et 18 septembre.

Habituellement, le personnel qui ne peut pas se déplacer peut assister à cette réunion en visioconférence.

Néanmoins, le Secrétaire Général Fédéral a décidé cette année, que chaque Comité Régional soit représenté en présentiel, sans quoi il ne délivrerait pas de lien visio.

Dans la mesure où aucune de nos secrétaires n'avait prévu de se déplacer, le Président se dévoue pour y assister en Présentiel afin qu'elles puissent suivre la réunion en visioconférence.

1.8 CICLEWEB : Gestion du précalendrier et états de résultats et homologations

La Direction du Service Informatique de la FFC a communiqué les nouvelles dispositions à suivre dans Cicleweb en ce qui concerne, la gestion du précalendrier, et la saisie et l'homologation des états de résultats.

1.8.1 Gestion du précalendrier :

Un système de gestion du précalendrier est mis en place et opérationnel sur l'Espace Club et Cicleweb. Il permet de gérer le calendrier régional et de simplifier le transfert des informations entre les organisateurs et le Comité Régional, tout en permettant d'analyser les possibilités de conflits dans l'organisation des épreuves.

Un tuto ainsi qu'une note ont été mis en ligne sur le réseau SharePoint de la FFC.

Ce système se substitue à notre logiciel Calendrier actuellement en service, et devrait, à terme, dématérialiser et simplifier la procédure de gestion des dossiers de droits d'organisation au niveau régional ou national.

Des dispositions sont à mettre en place très rapidement pour le calendrier de la saison 2026.

1.8.2 Etats de résultats et homologation :

Un travail a été effectué avec la CNCA afin de pouvoir faciliter la gestion des états de résultats, ainsi que l'homologation des épreuves, pour toutes les épreuves et dans tous les cas possibles.

La solution mise en place passe par une gestion documentaire accessible via Cicleweb et alimentée par les arbitres nommés sur les organisations.

Les arbitres, les organisateurs, et à terme les prestataires, enregistrent les résultats unitaires directement dans Cicleweb depuis leurs espaces respectifs.

Dans l'année prochaine, des bridages et fonctionnalités seront mises en place, comme l'obligation de dépôts des fichiers attendus pour validation par l'arbitre si un document est manquant, et rappel automatique à l'arbitre en charge pour l'enregistrement et la validation des documents d'épreuves.

Un tuto ainsi qu'une note ont été également diffusés sur le réseau SharePoint.

2. Courses prioritaires : Soutien Financier de la Région Grand Est

Au titre du soutien financier de la Région Grand Est aux compétitions sportives officielles du calendrier fédéral, le Comité Régional, est appelé à proposer cette année, une liste de 10 courses prioritaires susceptibles, sous certaines conditions, de pouvoir bénéficier de cette aide. Elles étaient au nombre de 20 les années précédentes

Le président précise, que suite aux négociations avec la Région, deux courses sont éligibles hors quota. Il s'agit du Circuit des Ardennes et du Tour d'Alsace.

Cette liste est à transmettre à la Région pour le 28 septembre 2025.

Dans un premier temps et compte tenu de l'élaboration du calendrier fédéral, le Président propose de procéder en deux temps, tout d'abord transmettre une première liste de 8 épreuves, et ensuite proposer les 2 épreuves pour remplir le quota de dix.

Décision

Le Bureau décide d'arrêter la liste des 8 courses prioritaires éligibles à l'aide financière de la Région Grand Est comme suit :

Classement	Discipline	Manifestation 2026	Organisateur demandeur	Lieu
Hors Quota	ROUTE	TOUR D'ALSACE	ASPTT MULHOUSE	ALSACE
Hors Quota	ROUTE	CIRCUIT DES ARDENNES	CC CIRCUIT DES ARDENNES	ARDENNES
1	ROUTE	PARIS-TROYES	UVAbre	AUBE / HAUTE-MARNE
2	ROUTE	TOUR DE LA MIRABELLE	MACADAM COW BOYS	MEURTHE ET MOSELLE
3	CYCLO-CROSS	COUPE DU MONDE de CX	TEAM CYCLISTE SAVINIEN	TROYES
4	ROUTE	TOUR DE MOSELLE	CS THIONVILLOIS	MOSELLE
5	BMX	COUPE DE France A TROYES	UVCAT	TROYES
6	CYCLO-CROSS	UCI BRUMATH CROSS DAY	CROSS DAYS ORGANISATION	BRUMATH
7	ROUTE	CLM CHAMPOENOIS	BETHENY SPORT ORGANISATION	BETHENY
8	ROUTE	SOUVENIR PATRICK METZ	VCU SCHWENHEIM	BAS-RHIN

Cette liste sera complétée par deux épreuves en fonction de l'élaboration du calendrier fédéral.

3. Budget Prévisionnel 2026 : Commissions Cyclocross et Piste

Le budget 2026 n'étant adopté par le Comité Directeur qu'en Décembre 25/Janvier 26, et voté en Assemblée Générale qu'en Janvier 2026, il convient procéder à l'ouverture de crédits par anticipation pour les sélections, stages et autres actions des différentes commissions sportives.

Les commissions pourront engager les dépenses dans la limite des crédits alloués avant l'adoption du Budget Prévisionnel.

3.1 Commission Régionale Cyclocross

Alexis DIDERLE, Président de la CRCX, a transmis le projet de budget pour la saison 2026, conformément aux orientations et priorités qui ont été définies par la Commission.

La demande de budget pour la saison 2026 a été chiffrée à hauteur de 8.050 €.

Décision

Le Bureau après en avoir débattu, décide d'attribuer une enveloppe de 8.050 € à la CRCX au titre de l'exercice 2026 pour le financement des actions arrêtées par la commission.

Les crédits seront repris lors du vote du Budget Prévisionnel en Janvier 2026.

Le Président devra se rapprocher de Noéline DELBOVE, MTT, pour la programmation des actions et la ventilation comptable des différents postes budgétaires.

3.2 Commission Régionale Piste

Le Président de la CR Piste prévoit le déplacement d'une sélection U15/U17 F&H au Championnat de France de l'Avenir Piste à Loudéac le mois prochain. Il sollicite à cet effet des crédits pour l'acquisition de roues pour un montant de 2.300 € et une enveloppe pour couvrir les frais de déplacement de la sélection qui n'a pas été chiffrée.

Compte tenu de la composition de la sélection, et du montant du déplacement à Loudéac l'an passé, il est proposé de fixer l'enveloppe à 4.000 €.

Décision

Le Bureau après en avoir débattu, décide d'attribuer une enveloppe maximum de 4.000 € pour le déplacement de la sélection au Championnat de France de l'Avenir Piste à Loudéac, et 2.300 € pour l'acquisition de roues (les crédits avaient été votés en 2025).

Les crédits seront repris lors du vote du Budget Prévisionnel en Janvier 2026.

Le Président devra se rapprocher de Noéline DELBOVE, MTT, pour la logistique du déplacement à Loudéac et la ventilation comptable des différents postes budgétaires.

3 Bis) Budget Prévisionnel 2026 des Assises VTT

Alain GHILONI, Président de la CRVTT a transmis hier soir une demande de crédits, notamment pour l'organisation des Assises du VTT. Du fait de la date d'organisation de ces Assises avant la fin de l'année, il convient de prévoir par anticipation les crédits qui seront alloués pour l'organisation qui devrait avoir lieu avant la fin de l'année. Au vu de la date choisie, il convient de prévoir les crédits pour engager les dépenses.

Il est précisé que l'essentiel de la dépense consiste en l'achat de bons d'achat, en récompense de la saison de l'exercice précédent, pour les jeunes et les adultes.

Décision

Le Bureau après en avoir débattu, décide d'attribuer une enveloppe maximum de 1.800 € pour l'organisation des Assises VTT (Cartes Cadeaux et frais d'organisation et déplacements compris).

Il incite la commission à chercher un partenariat avec une enseigne pour obtenir une remise sur les Cartes Cadeaux plus importante qu'actuellement (3%).

Il demande par ailleurs que soit menée courant premier trimestre 2026, une réflexion sur les conditions de mise en place des Assises version 2026.

Les crédits seront repris lors du vote du Budget Prévisionnel en Janvier 2026.

4. Frais de déplacement des bénévoles et intervenants

Le Président rappelle les montants qui figurent sur la Note de Frais (version du 01/07/2023) qui est utilisée par les bénévoles et autres intervenants.

Si les indemnités Kilométriques avait été réévaluées à 0,35 €/Km en 2023, les frais de repas sont restés plafonnés à 15 €. Aussi, compte tenu du contexte économique, il convient de revoir le montant maxi à appliquer.

Décision

Le Bureau, après en avoir débattu, décide de fixer le montant maxi des frais de repas remboursables à hauteur de 20 €.

La Note de Frais, téléchargeable sur le site du Comité, sera modifier en conséquence.

4. bis) Frais de Transport des Salariés

Le Président fait part de la demande de la secrétaire administrative de Tomblaine, concernant la prise en charge des frais de transport domicile/travail par son employeur.

Il convient de vérifier, pour lui répondre, quelles sont les obligations de l'employeur prévues par le code du travail dans ce domaine, et ce que prévoit la Convention Collective Nationale du Sport.

Décision

La Secrétaire Générale, Marie Christine HACQUARD prendra contact avec notre prestataire de service social (CROS) pour faire confirmer les obligations qui incombent au Comité Régional en matière de prise en charge de frais de transport de son personnel, et les modalités pratiques d'application.

5 Proposition organigramme Septembre 2026

Le Président présente les grandes lignes de ses réflexions sur ce que pourrait être l'organigramme du Comité Régional à la rentrée de septembre 2026.

Il commente ensuite ce document de travail qui décrit les différents liens et fonctions entre les salariés actuels et les emplois projetés, et les élus, ainsi que le positionnement de la MTT.

Plusieurs constats sont faits :

1°) A moyen terme, il convient d'alléger la charge de travail d'Alain GHILONI, qui assure la présidence de la CR VTT, du Pumprack, du Gravel, et de la commission Mixte FFC/FSG de la Marne, sans appui d'un salarié dédié à ces commissions.

Dans un premier temps, de fait, le Pumprack au niveau des Commissions Nationales est désormais rattaché à la CN BMX. Au niveau régional, cette commission devrait être reprise sous l'égide de la CR BMX.

Ensuite, en ce qui concerne le Gravel, un appel à candidature pourrait être fait pour qu'un élu en poste ou un futur élu soit candidat pour occuper la présidence de la commission régionale.

Enfin, il est nécessaire à moyen terme de procéder au recrutement d'un salarié spécialité VTT.

Le Président propose de commencer à chercher, dans l'optique d'une prise de poste en septembre 2026, un DEJEPS Spécialité VTT en Alternance, poste qui pourrait évoluer ensuite en CDI.

2°) Avec le départ probable en retraite de notre salariée de Strasbourg, et compte-tenu de l'évolution de la dématérialisation et des nouvelles fonctionnalités du logiciel de la FFC Cicleweb, la répartition des fonctions au sein du Pôle Administratif doit être redéfinie et anticipée.

Les fiches de poste fonctionnel seront adaptées à l'évolution des tâches, par étapes, pour être pleinement opérationnelles en septembre 2026.

Des entretiens individuels et réunion de pôle seront organisés

3°) L'éventualité, à plus long terme, du recrutement d'un(e) Responsable Administratif(ve) et Financière pourrait être envisagée sous réserve de dégager des ressources financières nécessaire à la création de ce poste.

A défaut, les salarié(e)s en place devront être complètement autonomes.

4°) Le recrutement d'une MTT/CTR, qui pallie une carence de poste de plusieurs années, est sans aucun doute un atout pour le développement des activités et le soutien au Comité Régional

Décision

Le Bureau adopte le principe de commencer à chercher, dans l'optique d'une prise de poste en septembre 2026, un DEJEPS Spécialité VTT en Alternance. Ce poste pourra évoluer ensuite en CDI.

Il acte le principe du transfert de fait, de l'activité Pumptrack à la CR BMX, et de l'appel à candidature pour la Présidence de la CR Gravel.

Des entretiens individuels seront menés par le Président avec plusieurs membres du Bureau

6 Site Internet

Suite aux différents retours sur l'utilisation du site internet du Comité, le Président a demandé à Maxime CRE qu'il modifie les Rubriques de façon à rendre la navigation plus intuitive.

Le plan du site a été remanié autour de 8 thématiques et des liens renvoient directement sur le site de FFC et les thématiques concernées et développées.

Le plan de site sera actualisé dès l'instant où les demandes d'informations seront récurrentes.

7 Divers.

a. Comptes-rendus :

Le Président fait le constat des retards pris dans l'établissement des Comptes Rendus du Bureau et du Comité Directeur, et rappelle qu'une équipe s'était « spontanément » constituée (Thierry KASZTELAN et Francis BUCHWALTER) pour remplir cette tâche.

Il demande au Trésorier comment il va pallier ce manque, et quelles dispositions il compte prendre pour résorber ce retard.

Le Trésorier précise les raisons pour lesquelles la rédaction de Comptes-Rendus a pris du retard, et les difficultés rencontrées lors des réunions, notamment pour transcrire des décisions et interventions qui sont souvent mal contextualisées. Il produira avec l'aide de Francis BUCHWALTER les Comptes-Rendus des 3 derniers Bureaux et du dernier Comité Directeur.

Le Président suggère que les Comptes-Rendus des réunions de Bureau soient présentés sous une forme simplifiée sur le modèle d'un relevé de décisions, et garder cette présentation pour les seuls Comités Directeurs.

b. Achat / Vente des tenues des arbitres

Le Président rend compte des difficultés rencontrées concernant l'acheminement et le paiement des commandes faites par les arbitres à ALDERA via le Comité Régional.

ALDERA, fournisseur Officiel de la FFC, exige que la commande globale et le paiement des tenues pour les arbitres, passent par le Comité Régional, qui se charge ensuite de livrer et de refacturer les articles à chaque arbitre.

La façon de faire actuellement n'est pas adaptée et il convient de revoir les modalités de commande et d'acheminement des colis, et leur paiement.

Après concertation avec le responsable de la commande ELDERA au sein de la CRCA, il est proposé d'instituer des frais de gestion pour couvrir l'acheminement des colis selon un barème par tranche en fonction de la valeur de la commande. Le colis ne sera envoyé qu'après réception du paiement de la commande au Comité Régional.

Le Bon de Commande ELDERA sera mis en ligne au prix catalogue avec application des frais de gestion.

Décision

Le Bureau décide d'appliquer la procédure de commande telle qu'elle a été présentée et fixe le barème des frais de gestion selon le barème suivant :

- 10 € pour les commandes jusqu'à 100 €
- 15 € pour les commandes jusqu'à 200 €
- 20 € pour les commandes au-delà de 200 €

c. Achat des tenues pour les bénévoles et les salariés

Le Président rappelle qu'une commande de sportswears de Diffusport/FFC Grand Est à destination des élus avait été faite en début d'année, comprenant 10 lots de 4 vêtements pour une valeur de l'ordre de 2.000 €.

Il convient de doter les deux salariés qui ont vocation à représenter le Comité Régional « sur le terrain », la MTT et l'Agent de Développement, ainsi que les Présidents des Commissions BMX Race et BMX Freestyle, Piste, Cyclocross et Salle.

Le Président relaie la demande de la secrétaire administrative de pouvoir bénéficier également de ces vêtements.

Décision

Le Bureau valide la commande de 7 lots de 4 vêtements au pour un montant total de l'ordre de 1.400 €, pour les élus, la MTT et l'Agent de Développement.

Fin de la réunion à 12H15

Le Président
Signé
Florian MORIZOT

La Secrétaire Générale
Signé
Marie Christine HACQUARD